

PROCES VERBAL
Séance du Conseil Municipal du 8 juillet 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 03/07/2025

Présents : 9
Pouvoir(s) : 0

*L'an deux mille vingt-cinq, le huit juillet à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Cabrerolles, sur convocation de Madame le Maire, se sont réunis en salle du Conseil, Mairie de Cabrerolles, en séance ordinaire, sous la Présidence de **Madame Séverine SAUR, Maire.***

Présents : Mesdames JAMME Emmanuelle, PALAU Geneviève, SAUR Séverine.
Messieurs ANDRIEU Olivier, BARRAL Florent, BONTEMPS Olivier, COSTE Christian, MARTIN Yannick, RUBERT Laurent.

Absents : Madame DEROUICH Ameni.
Monsieur SEYDOUX Julien.

Madame le Maire accueille les membres du conseil, constate que le quorum est atteint et déclare que l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Geneviève PALAU est désignée secrétaire de séance.

1°) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10 juin 2025

Aucune autre observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'UNANIMITÉ.

2°) Délibérations

✓ **Néant.**

3°) Divers

a) Plan Communal de Sauvegarde.

Madame le Maire fait part aux membres du conseil de la réunion qui a eu lieu avec le bureau d'étude PREDICT, retenu par la communauté de communes, dans le cadre de la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Cette première réunion a permis de mettre en place les bases du futur PCS, avec notamment le recensement des lieux à risque. Un site internet dédié existe afin de suivre en temps réel la situation en cas d'intempéries.

b) Panneaux photovoltaïques salle des Rencontres.

Un bureau d'étude a validé la structure de la salle des Rencontres qui permet donc de recevoir des panneaux photovoltaïques. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles (PHLV) va fournir à la commune le cahier des charges qui permettra de lancer une consultation auprès des entreprises concernées.

c) Inaugurations diverses.

Madame le Maire souhaiterait inaugurer la chapelle de Montcèze suite aux travaux de rénovation. M. ANDRIEU propose le vendredi 19 décembre au moment des fêtes de Noël.

D'autre part, suite aux travaux de réfection du centre ancien de la Liquière, Madame le Maire propose une inauguration entre le 1^{er} et le 15 octobre, en présence de M. le Sous-Préfet, selon disponibilité.

d) Contrats aidés PEC.

Madame le Maire informe que l'Etat avait refusé dans un premier temps le renouvellement des deux contrats aidés qui arrivent à échéance prochainement. Après quelques échanges avec M. le Sous-Préfet, Madame le Maire a réussi à obtenir la prolongation de ces deux contrats jusqu'à la fin de l'année. Cela risque quand même de poser un problème à partir du 1^{er} janvier 2026 si l'Etat continue de réduire les enveloppes budgétaires et les renouvellements de PEC.

e) PLUI.

Suite à l'arrêté du PLUI, Madame le Maire informe que différents organismes ont été consultés et il résulte que les communes qui dépendent du syndicat Mare et Libron, dont Cabrerolles, n'auraient pas un rendement d'eau potable suffisant, ce qui remettrait en cause la possibilité d'extension. Une réunion entre les responsables du SI Mare et Libron et les services de l'Etat, est prévue en septembre afin de clarifier la situation.

Pour la suite, l'enquête publique devrait commencer fin août et devrait durer environ deux mois.

f) Echange chemin.

Madame le Maire expose aux membres du conseil qu'au niveau du cadastre, un chemin communal traverse une habitation du domaine du Coudougnou. Afin de régulariser la situation, les propriétaires ont sollicité la commune et une réunion, en présence d'un géomètre a eu lieu en mairie. Ils proposent un échange de chemin. Le conseil est d'accord à condition que les deux autres riverains concernés acceptent, ceux-ci vont être consultés et que le nouveau chemin soit praticable et soit large d'au moins 2 mètres.

Les propriétaires prendraient tous les frais à leur charge.

4°) Questions diverses

Concernant la phase 2 des **Moulins de Lenthéric**, la procédure est en cours, les travaux devraient commencer à l'automne.

La propriétaire qui refait sa toiture à la Liquière a de nouveau sollicité un **arrêté de stationnement** afin de bloquer 2 places de parkings. Vu que les travaux traînent en longueur depuis le mois de novembre 2024 et que les places de stationnement sont rares, le conseil dit que cela pénalise trop de personnes. Un mail courrier va donc lui être adressé précisant clairement le refus d'arrêté.

M. RUBERT demande où en sont les travaux de la nouvelle station d'épuration (**STEP**) de la Liquière, car la rivière en contrebas du hameau dans laquelle se déverse les résidus de l'ancienne STEP est vraiment très sale.

Madame le Maire indique que les travaux devraient commencer à l'automne.

M. ANDRIEU souhaiterait que l'identité de la commune, notamment les **domaines viticoles**, soit mise en valeur. Peut-être par une nouvelle signalétique ou une table d'orientation. La proposition est à l'étude.

M. MARTIN signale que 4 nids d'**hirondelles** ont été identifiés. D'une espèce protégée et en cours de reproduction, celles-ci vont être baguées.

Le prochain **conseil** est fixé au mardi 9 septembre 2025.

Fin de la séance à 20h00.